

Fédération FO de la métallurgie

le journal FO



L'efficacité réformatrice

www.fo-metaux.org



Les USM, la proximité par FO

Sur l'ensemble du territoire, les USM se réunissent pour organiser la poursuite et l'amplification du développement syndical et agir pour notre organisation.



Gematlo - p. 9
FO obtient des embauches

Relations internationales - p. 10
FO et FLMT se rapprochent à Tanger

Groupe PCA - p. 17
Rennes et Metz font leur AG

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,53 euros

SMIC brut mensuel : 1445,38 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 129 euros par mois

(pour l'année 2014 : 37 548 euros)

Coût de la vie :

-0,6 % en janvier (-0,6 % hors tabac);

+0,7 % en glissement sur les 12 derniers mois (+ 0,5 % hors tabac).

Chômeurs : 3 316 200

(catégorie A, publiés le 26 février 2014)

Indice de référence des loyers :

124,83 (4^{ème} trimestre 2013).

Taux d'intérêt (24 février) :

0,17 % au jour le jour.

3 Editorial

4 Le dossier

Les USM, la proximité par FO

4-8

8 Actualité sociale

Airbus Central Entity : a voté !

8

Astrium se bat pour l'emploi

9

Gemalto : FO obtient des embauches

10

14 Actualité syndicale

FO et l'UMT se rapprochent à Tanger

14

Faurecia prépare ses NAO

15

FO confirme sa première place chez PCA Vesoul

15

ArcelorMittal met le cap sur 2016

16

PCA Metz prépare l'avenir

17

PCA Rennes La Janais redresse la tête

17

18 Infos

Les résultats de FO

lors des élections professionnelles

18

Bonne retraite Jean-Louis !

20

Pierre Vitry nous a quittés

20

21 Vos droits

Temps partiel : nouvelle donne

21

22 Jeux

Des Métaux et des mots

22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Renault, Peugeot : FO a eu raison

Alors que les débats sur le pacte de responsabilité n'en finissent pas, nous n'avons toujours aucune vision de ce que veulent réellement faire le gouvernement et le Medef, hormis, à les en croire, rendre les entreprises plus compétitives et attractives. L'actualité met justement ces questions en lumière dans l'industrie, et plus particulièrement dans les secteurs de l'automobile et du gros électroménager avec en plus, pour ce dernier, un volet judiciaire.

Pour l'automobile et les deux principaux constructeurs français, la sortie de crise semble enfin se dessiner grâce au dialogue social et à la pratique contractuelle et conventionnelle. Le PDG de Renault a annoncé des résultats financiers positifs, et il a fait une déclaration qui mérite, vu le contexte actuel des débats sur le fameux pacte de responsabilité, d'être soulignée. Il a en effet dit que la France était attractive et compétitive, ce que nous n'arrêtons pas de dire pour toute l'industrie, et ce depuis toujours, contrairement aux idées reçues de certains employeurs et politiques.

Il a aussi annoncé, dans le cadre du respect de l'accord dit « contrat social » du 13 mars 2013, qui prévoit une augmentation des volumes fabriqués en France, l'attribution de 50 000 véhicules Nissan Micra supplémentaires aux 82 000 déjà annoncés l'année dernière, soit un total de 132 000 pour le seul site de Flins. C'est donc du concret. Les délégués FO avaient, au travers de l'accord, parié sur l'avenir afin d'augmenter de 520 000 véhicules à 710 000 le volume actuel fabriqué en France. Ils ont eu raison d'aller de l'avant afin de garantir les emplois sur notre territoire.

Quant à PSA, et contrairement à Renault, les résultats financiers ont de nouveau été mauvais. En plus des pertes des années précédentes, c'est une nouvelle perte de

2,3 milliards d'euros. L'ouverture de son capital était donc vitale pour la survie financière et industrielle du groupe, avec tous les enjeux qui peuvent en

découler pour l'avenir de ce constructeur français. Quant à l'entrée du chinois Dongfeng, les avis sont partagés et il ne faut pas négliger l'entrée d'un autre actionnaire, l'État, qui aura la même participation que la famille Peugeot et le constructeur chinois. La France restera donc majoritaire dans les prises de décisions, sachant que le constructeur chinois avait déjà un long partenariat avec PSA pour le marché chinois. Dans un communiqué de presse, nous avons réaffirmé que le sauvetage du groupe -car il s'agit bien d'un sauvetage- n'a de sens que s'il a pour but de protéger les capacités industrielles et technologiques de PSA. De ce point de vue, la mise en œuvre des engagements pris là aussi dans le cadre d'un accord signé par nos délégués, qui prévoit 1,5 milliard d'investissements et 1 million de véhicules produits en France à l'horizon 2016, était capitale. Ils ont, tout comme les délégués FO de Renault, eu raison d'aller de l'avant afin de garantir les emplois sur notre territoire.

Notre inquiétude, dans la mouvance industrielle actuelle, va plutôt vers le dernier fabricant de gros électroménager en France, FagorBrandt, dont les 1 800 salariés sont toujours dans l'attente de la décision du tribunal de commerce. Il faut que le gouvernement mette tout en œuvre pour sauver l'ensemble des sites et les emplois, tout en protégeant les brevets et le savoir-faire de cette industrie. Nous l'avons toujours dit : aucun secteur industriel ne doit être laissé au bord de la route. Le gouvernement a bien rempli son rôle pour les constructeurs automobiles, il doit faire de même pour le dernier fabricant de gros électroménager en France.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contac@fo-metiaux.fr

Le dynamisme des Métaux de Nantes

Pour les militants FO de Nantes et sa région, le 13 février était une journée à ne pas manquer. En effet, ils avaient rendez-vous à l'Union Départementale de Loire-Atlantique, à Nantes, pour l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux autour de leur secrétaire Patrice Pambouc, et en présence du secrétaire fédéral Éric Keller et du secrétaire adjoint de l'UD44 Michel Le Roch. Ils ont également tenu, ce même jour, l'assemblée générale du syndicat des garages de Nantes, autour de son secrétaire Fernand Inderbitzin, qui poursuit son développement, avec la création cette année de deux nouvelles sections chez Citroën.

Venus très nombreux, les métallos ont, par leur intervention, permis de dresser un portrait du territoire passant en revue les différents secteurs de la métallurgie, notamment par la voix de Bernard Dupas (Savelys), de Michel Pontoizeau (Airbus Nantes) ou de Laurent Peloquin (Jallais). Si le département connaît toujours des difficultés, le secteur de l'aéronautique et de ses sous-traitants, au sein duquel notre organisation pèse d'un poids certain, demeure une locomotive qui permet de tirer le bassin d'emploi vers le haut. Pour autant, notre organisation agit avec force dans tous les secteurs et a fait du développement syndical sa priorité, comme l'a bien résumé Patrice Pambouc en déclarant « A chaque syndiqué, son nouvel adhérent ! » Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le nombre d'adhérents est en constante augmentation : FO est présent sur tous les fronts et sait agir mieux que nul autre au service de l'industrie et des salariés. Eric Keller a d'ailleurs salué le dynamisme des Métaux de Nantes et leur sens des responsabilités, évoquant notamment les dernières négociations sur les RAG (rémunérations annuelles garanties) que FO



a refusé de signer face au « blocage » du patronat de Loire-Atlantique. L'assemblée générale a également permis de rappeler qu'après l'arrêté d'extension de la Convention Collective de Loire-Atlantique, dont FO a été l'élément moteur et signataire, toutes les sections devaient à présent exiger l'application intégrale de toutes ses dispositions.

Autre sujet de satisfaction pour les métallos : les bons résultats électoraux dans de nombreuses entreprises, comme chez Saulnier-Duval, tant à Nantes que dans le groupe, chez STX à Saint-Nazaire, chez Manitou à Ancenis, chez Aquaprod à Chéméré, chez Bull à Nantes et au plan national, chez EARTA, chez Rex-Rotary...

Détermination

Après avoir félicité les militants pour ces performances, Éric Keller a consacré une large part de son intervention à la question de l'emploi et du Pacte de responsabilité proposé par le gouvernement. Rappelant que la métallurgie attendait un rythme de 115 000 à 120 000 recrutements par an pendant la prochaine décennie, il s'est inquiété de voir le patronat refuser de s'engager dans ce domaine et a expliqué les positions de notre organisation sur ce sujet. Les discussions ont également porté sur les sujets nationaux, et notamment sur la journée de mobilisation et de rassemblement du 18 mars, que tous les métallos sont déterminés à transformer en succès.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau est composé de Patrice Pambouc (secrétaire), Pascal Longepe et Michel Pontoizeau (secrétaires adjoints), Luc Guillard (trésorier), Murièle Sabatier et François Nicolas (trésoriers adjoints), Yves Brosard et Franck Mariot (archivistes).



Les Métaux de Nantes, toujours aussi efficaces pour faire grandir notre organisation.

de la Convention Collective de Loire-Atlantique

Métaux du Haut-Rhin : une force de développement



Si le département n'est pas plus épargné que les autres par la crise, notre organisation fait mieux qu'y résister : elle se développe. En effet, l'an passé les Métaux du Haut-Rhin ont créé pas moins de neuf nouvelles implantations syndicales sur leur territoire. Dans les sections existantes, les élections professionnelles ont été marquées par de bons résultats. Ainsi, FO a retrouvé sa représentativité chez Ricoh et y a vu doubler son nombre d'adhérents, elle reste numéro un chez Renault Retail Mulhouse avec 72% et progresse chez Boyesen France à 30% et chez Endress+Hauser à 27%. La stratégie électorale de notre organisation, qui passe dans le Haut-Rhin par une intensification des efforts dans les sections ne passant pas la barre des 10%, a donné de bons résultats, comme le montre la progression de FO chez Sharp, où le score est passé de 5,5% à 24,6%. La démarche et ses fruits ont été salués par Frédéric Souillot, qui a rappelé que créer de nouvelles implantations est essentiel dans le cadre de la représentativité. « Là où FO est présent, nous pesons en moyenne 27%, a-t-il martelé. Si nous voulons peser davantage, tant dans le département qu'au niveau national, il faut donc renforcer notre développement syndical. » Il s'est

d'ailleurs félicité de l'utilisation par l'équipe des Métaux du Haut-Rhin des fichiers INSEE fournis par la Fédération lors de la dernière journée des USM qui, croisés avec les fichiers MARS, ont permis de mieux identifier les entreprises sur lesquels concentrer les efforts d'implantation. Après un tour de table sur l'activité des entreprises, le vote des rapports d'activité et de trésorerie à l'unanimité et l'élection du nouveau bureau, le secrétaire de l'UD68 Jacques Rimeize est intervenu pour évoquer la situation du département et pour saluer le bon travail effectué par les Métaux du Haut-Rhin. Il a notamment insisté sur la nécessité de se former pour un militantisme efficace avant d'appeler les métallos à se mobiliser massivement pour la journée du 18 mars.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau est composé de Jean-François Ansel (secrétaire), Brigitte Nam (secrétaire adjoint), Chantal Hauptmann (trésorier), Emmanuel Meyer (trésorier adjoint), Hicham Miryaoui (archiviste).

Les militants FO du Haut-Rhin se sont retrouvés en nombre dans les locaux de l'Union Départementale, à Mulhouse, le 12 février pour l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux autour de leur secrétaire Jean-François Ansel, et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et du secrétaire de l'UD 68 Jacques Rimeize.

L'USM du Haut-Rhin relève la tête

Quelques semaines après l'assemblée générale des Métaux du Haut-Rhin, c'était au tour de l'USM de ce département de se réunir pour son congrès, le 25 février à Mulhouse. Les métallos se sont retrouvés autour de leur secrétaire Jean-François Ansel, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et du secrétaire de l'UD68 Jacques Rimeize.

Le rapport d'activité, très positif et adopté à l'unanimité, l'a bien montré : l'USM assure plus que jamais un rôle essentiel de coordination des syndicats du département, tous unis dans une même démarche de développement syndical qui porte déjà ses fruits, avec plusieurs créations d'implantations l'année passée et une augmentation du nombre d'adhérents. Avec 27 000 salariés de la métallurgie sur le département, le potentiel de croissance pour FO est bien là, et Jean-François Ansel a rappelé à tous que notre organisation avait des arguments pour les attirer, à commencer par la progression des minima salariaux qu'elle a su arracher au fil des ans et la bataille qu'elle ne cesse de mener pour faire évoluer la valeur du point.

Frédéric Souillot a félicité l'équipe pour son dynamisme et l'énergie qu'elle a su impulser à l'USM, tout en rappelant l'importance, pour continuer d'exister et d'agir au service des salariés, de bien respecter les 7 critères de la représentativité. Un point sur lequel Frédéric Homez a également insisté, appelant les métallos à se référer plus souvent au site Internet FO Métaux, avant d'aborder les dossiers d'actualité nationale, dont la situation économique et industrielle avec toutes les actions de FO Métaux pour défendre l'industrie et les emplois, avec en particulier la journée de mobilisation du 18 mars et



les négociations tant passées qu'à venir dans la métallurgie ainsi que les positions de notre organisation sur ces sujets. Jacques Rimeize a lui aussi appelé à se mobiliser massivement le 18 mars, avant que Jean-François Ansel ne conclut sur l'aspect central de la démarche de développement syndical.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Jean-François Ansel (secrétaire), Pascal Andrès (secrétaire adjoint), Jean-François Nehr (trésorier), Chantal Hauptmann (trésorière adjointe), Pascal Granger (archiviste), Rodolphe Blec, Jean-Marie Munsch, Adel Boulakaab, Mike Bohner et Jean-Luc Flesch.

Le Maine-et-Loire ne baisse pas les bras



Les métallos du Maine-et-Loire étaient venus nombreux le 6 février dans les locaux de leur Union Départementale pour l'assemblée générale de l'USM du Maine-et-Loire et du syndicat des Métaux d'Angers, qui se regroupaient ce jour au sein de l'USM du Maine-et-Loire, autour de leur secrétaire Christian Mérot et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Éric Keller.

Devant une salle comble, Christian Merot a présenté le rapport d'activité de l'USM 49 et brossé le tableau de la situation économique et industrielle du département laquelle se dégrade, avec un taux de chômage qui avoisine la barre des 10 %, une production industrielle qui reste encore très inférieure à celle d'avant 2008, des défaillances d'entreprises à un niveau élevé et un tissu industriel qui se réduit. Pointant le rôle central de la politique d'austérité dans cette situation, il a rappelé que dans le département l'équipe syndicale FO de Bull avait fort à faire face à une direction qui profite de « l'offensive généralisée contre le coût du travail » pour augmenter les objectifs de rentabilité de 3,5 % à 7 %, dénonçant pour ce faire les accords RTT, gelant les salaires, remettant en cause l'indemnisation des astreintes et de nombreux avantages sociaux, sans oublier une volonté d'arrêter des activités jugées insuffisamment rentables bien qu'économiquement viables. « Dans beaucoup d'entreprises, nous faisons face à des politiques salariales de rigueur marquées par des budgets très faibles et l'extension des augmentations individuelles, a-t-il expliqué. Et beaucoup doivent se battre contre la remise en cause d'acquis, comme chez

Citroën ou encore Arelis, où notre action a permis de préserver les intérêts des salariés. » Dans ce contexte, le poids de notre organisation est déterminant pour défendre les salariés et l'industrie. C'est pourquoi Christian Merot a rappelé à tous la nécessité d'amplifier le développement syndical par la création de nouvelles implantations, indiquant d'ailleurs que trois ont été créées cette année, mais aussi de continuer les efforts de syndicalisation, qui ont plus que porté leurs fruits en 2013.

Éric Keller a salué l'adoption par les militants des nouveaux statuts type de l'USM, qui pourra mieux répondre aux demandes des métallos. Frédéric Homez est intervenu pour un point sur l'actualité nationale, en particulier celle de la métallurgie au travers des dossiers sur lesquels agit notre Fédération, et a appelé chacun à se mobiliser pour faire de la journée du 18 mars une réussite.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau est composé de Christian Merot (secrétaire), Willy Duval (secrétaire adjoint), Jean-Claude Jardin (trésorier), Bernard Barbier (trésorier adjoint), Michel Monier (archiviste).

L'USM de l'Yonne veut faire grandir FO

Les métallos de l'Yonne se sont retrouvés à Auxerre le 28 janvier pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Anthony Georges et en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot et du secrétaire de l'UD 89 Patrick Rouvrais.

A l'occasion de cette réunion, ils ont pu faire le point sur les implantations syndicales dans le département et sur la situation économique et industrielle de l'Yonne. Si tous n'ont pu que constater avec quelle force la crise avait frappé ce territoire au cours des dernières années, et plus particulièrement la métallurgie, avec en point d'orgue la fermeture de l'usine de batterie Fulmen, où notre organisation était majoritaire, ils se sont également retrouvés autour d'une envie collective toute aussi forte : celle de reconquérir leur département. « Examiner les enjeux de développement de FO sur le département a fait apparaître la nécessité de consolider l'existant pour mieux progresser », explique le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot. L'équipe a aussi identifié, après un passage au crible des entreprises de la métallurgie dans l'Yonne, des « cibles » dans lesquelles viser une implantation syndicale. « Nous voulons maintenant développer l'USM et fédérer davantage nos syndicats, précise Anthony Georges, car leur participation est incontournable pour faire grandir FO dans la perspective de la mesure de la représentativité en 2017, qui représente dans l'Yonne un enjeu majeur pour notre organisation. »



Enfin, les militants ont élu le nouveau bureau de leur USM, qui aura la charge de tout mettre en œuvre pour que notre organisation remplisse les objectifs identifiés et adoptés lors de cette assemblée générale.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé d'Anthony Georges (secrétaire), Serge Carvalo (secrétaire adjoint), Mourad Zarouali (trésorier), Christian Plenet (trésorier adjoint) et Christian Drouhin (archiviste).

L'USM du Rhône parée pour l'action



Si cette réunion était aussi attendue qu'importante pour les militants, c'est que le deuxième semestre 2013 avait constitué une période agitée pour l'USM. Les métallos ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à réfléchir à l'organisation de leur structure départementale, ce qui s'est au final traduit par de nombreuses décisions, prises en lien avec la Fédération, et donc des changements importants : remise à jour des statuts, choix d'un nouveau bureau, création d'un nouveau syndicat de localité... Autant d'actions nécessaires pour protéger au mieux l'ensemble des implantations syndicales, pour répondre aux impératifs légaux de plus en plus nombreux dans l'univers syndical, et pour se consacrer au développement syndical dans les meilleures conditions. « Cette assemblée générale a permis de réaffirmer la volonté de travailler avec tous, a expliqué Eric Devy, afin que l'USM soit le centre de gravité de l'action syndicale des métallos dans le département. » Le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot s'est pour sa part félicité des change-

ments intervenus, qu'il jugeait « nécessaires pour aborder l'avenir avec sérénité », et a salué « un climat serein et volontariste qui honore les métallos du Rhône, et dont l'action au service de la métallurgie et au sein de la Fédération est essentielle. »

La nouvelle équipe n'a d'ailleurs pas attendu bien longtemps après sa mise en place, au deuxième semestre 2013, pour s'activer. Elle a ainsi déjà négocié les minima conventionnels territoriaux avec succès, obtenant un résultat s'établissant à 1,22 % sur la grille, avec des augmentations allant, selon les coefficients, de 1,1 % à 1,9 %!

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau est composé d'Eric Devy (secrétaire), Didier Vandort (secrétaire adjoint), Thomas Rodriguez (trésorier), Omar Haddouche (trésorier adjoint), Cédric Hannequau (archiviste), Raphaël Cacciopolla (archiviste adjoint).

Les métallos du Rhône se sont retrouvés à Lyon le 30 janvier pour l'assemblée générale de leur USM et du nouveau Syndicat FO de la Métallurgie Lyon et Banlieue autour de leurs secrétaires Eric Devy et Vincent Bonnier. Etaient également présents le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot et le secrétaire de l'UD 69 Pascal Lagrue.

L'USM de la Marne toujours en mouvement

L'Union Locale de Châlons-en-Champagne accueillait le 18 février le congrès de l'USM de la Marne. Pour l'occasion, les métallos s'étaient déplacés en nombre pour se retrouver autour de leur secrétaire Patrick Chauffert, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et du secrétaire de l'UD 51 Alain Kimmel.

Nombreux à être venus, les militants l'étaient tout autant à s'exprimer. Beaucoup ont fait part des difficultés que rencontrent les entreprises du département. Le tour de table a également permis de constater que les NAO qui débutent dans la plupart d'entre elles prendront du temps, tant les propositions qui sont présentées aux métallos ont besoin d'être améliorées. Mais si la crise pèse lourdement sur la Marne, notre organisation conserve son dynamisme et sa capacité d'action, comme l'a montré Alain Kimmel lors de son intervention consacrée à l'actualité du département. Il a notamment félicité les métallos pour la création d'une nouvelle section chez Valéo Reims avant de revenir sur le meeting FO du 29 janvier et d'exhorter les militants à répondre à l'appel à la mobilisation pour le 18 mars.

Frédéric Homez est pour sa part revenu sur l'actualité nationale de la métallurgie et de notre organisation, et notamment sur les événements qui ont marqué 2013, comme la loi de sécurisation de l'emploi, le dossier de la représentativité et les accords nationaux de la métallurgie. Face aux défis qui attendent FO, il a mis l'accent sur la nécessité de se développer, rappelant la journée des USM du 5 septembre dernier, ainsi que la stratégie mise au point



par la Fédération et les moyens qu'elle y a affectés pour faire du développement syndical une priorité et un succès. Les rapports financier et moral ont ensuite été adoptés à l'unanimité et les militants ont élu le nouveau bureau de leur USM.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau est composé de Patrick Chauffert (secrétaire), Bernard Pilot, Jean-Claude Delattre et José Da Cruz (secrétaires adjoints), Olivier Deregard (trésorier), Marie-Jeanne Bodin (trésorière adjointe) et Evelyne Gloorier (archiviste).

L'USM d'Indre-et-Loire toujours incontournable

L'assemblée générale de l'USM d'Indre-et-Loire s'est tenue le 31 janvier dans les locaux de l'UD37 sous la présidence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et a rassemblé les métallos autour de leur secrétaire Christophe Bodin.

Un point a tout d'abord été fait sur la situation générale du département, qui souffre encore et toujours de la crise, mais présente un tableau contrasté. En effet, si les sous-traitants automobiles y connaissent des difficultés, de même que les concessions automobiles, des entreprises telles que SKF dans la mécanique et Mecachrome dans l'aéronautique gardent la tête hors de l'eau, notamment grâce à un beau volume d'exportation. Dans ce contexte, les NAO s'annoncent très difficiles, et même si tous les métallos se sont lancés dans cette bataille annuelle avec conviction, les premiers résultats sont très faibles. « Les premières propositions des directions ont du mal à dépasser 1 % d'augmentation générale. Plusieurs de nos camarades nous font état de la volonté de leur direction de négocier des accords de compétitivité emploi avec la volonté de détruire au passage les acquis sociaux des salariés », a expliqué Christophe Bodin. Il a ajouté que le bureau de l'USM allait tout faire pour aider les syndicats sur ce dossier.

Autre sujet abordé : la représentativité. Avec plus de 30% de représentativité, l'USM 37 réalise une belle perfor-

mance sur le département et confirme que FO y est incontournable. Christophe a salué dans ce résultat le fruit du travail de terrain effectué par l'ensemble des militants sur le département. Ce qui permet aujourd'hui à l'USM 37 d'être la deuxième organisation syndicale du département, et surtout de pouvoir négocier et signer seule un accord avec l'UIMM. « Mais nous ne devons pas en rester là et devons continuer à progresser » a martelé Christophe. Il a ensuite pointé deux difficultés majeures face à cet objectif. Le premier est lié à la structure des entreprises du département : 90 % d'entre elles sont des PME de moins de 50 salariés et très souvent même des TPE de moins de 10 dans lesquelles l'implantation est ardue. La deuxième réside dans la conquête du collège cadres, une problématique sur laquelle la Fédération travaille au quotidien. Frédéric Homez a félicité les métallos du département pour leurs bons résultats électoraux est ensuite intervenu pour un point sur l'actualité nationale, et notamment sur la journée de mobilisation à venir le 18 mars, à laquelle il a appelé les métallos à participer.



Airbus Central Entity : a voté !

Les militants et adhérents du syndicat FO d'Airbus Central Entity se sont retrouvés à Toulouse à le 28 janvier à l'occasion de leur assemblée générale autour de leur secrétaire Jean-Marc Escourrou, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du coordinateur FO EADS Yvonnick Dreno, du vice-président du comité d'entreprise européen EADS Marc Ambiaux et du délégué syndical central d'Airbus Opérations Jean-François Knepper.

Il s'agissait de la première assemblée générale en tant que syndicat pour les métallos mais surtout, la réunion se tenait à quelques jours des élections professionnelles chez Airbus Central Entity, prévues le 6 février. Aussi, après le vote du bilan financier et l'évocation des différents accords signés l'an dernier, le scrutin est rapidement venu au centre des discussions. « Nous avons rappelé que FO est la première organisation syndicale en Midi-Pyrénées, mais aussi au sein d'EADS et chez Airbus, explique Jean-Marc Escourrou. C'est cette position qui nous permet de peser sur les décisions, et qu'il nous faut conserver pour éviter les catastrophes. » Car avec la réorganisation du groupe, sur laquelle Yvonnick Dreno a fait un point détaillé, il va falloir veiller au grain, et la vigilance de notre organisation sera le meilleur rempart contre les mauvaises surprises pour les salariés. Frédéric Homez a également pris la parole pour faire un point sur la situation générale du groupe, notamment par rapport aux autres branches de la métallurgie.

Pour convaincre les salariés de glisser le bulletin FO dans l'urne, Jean-Marc et son équipe syndicale ne manquent pas d'arguments. Ainsi, un des points mis en avant au cours de la



campagne aura été les nombreuses innovations mises en place par notre organisation chez Airbus Central Entity au plan social. Sur le terrain, un travail particulièrement efficace des militants a permis de maintenir la syndicalisation à un très haut niveau dans une entreprise comptant près de 90 % de cadres. Une belle réussite, qui doit aussi à des choix novateurs dans les méthodes de communication adoptées par les métallos. Jusqu'à la dernière seconde, les militants n'ont pas relâché leurs efforts. Résultat : FO maintient et conforte sa position de 2^e organisation syndicale, avec une représentativité à plus de 21 %, et côté DP, elle s'établit à 42% chez les non-cadres, où elle est donc numéro un !

Astrium se bat pour l'emploi

Le 6 février, à l'appel de notre organisation, plusieurs centaines de salariés d'Astrium, rejoints par leurs camarades d'Airbus et de Test&Services, se sont retrouvés devant le siège toulousain d'Airbus Group (ex EADS) pour manifester contre le plan de suppression d'emplois dans le groupe et dans lequel Astrium devrait payer le plus lourd tribut avec 1 070 postes menacés. L'inquiétude grandissait depuis le mois de juillet, lors de l'annonce de la fusion à partir de janvier 2014 de trois filiales d'EADS, Astrium, Cassidian et Airbus Military, dans une seule branche baptisée Airbus Défense et Espace, tant il paraissait évident que l'ambition de ce rapprochement était aussi de dégager des synergies et des économies d'échelle entre les trois sociétés. Une situation inacceptable pour notre organisation, d'autant que, première société spatiale européenne, Astrium a réalisé les meilleurs résultats du groupe EADS en 2012 avec un EBIT de 5,4 % de son chiffre d'affaire, que tous les objectifs de prises de commandes 2013 ont été dépassés, que cela soit pour les satellites ou les lanceurs, et que son chiffre d'affaire connaît une belle croissance. « Quand une entreprise de haute technologie comme Astrium est leader sur son marché et affiche une rentabilité de plus de 5 %, ses salariés ne devraient pas avoir à s'inquiéter pour l'avenir », tempête le délégué syndical central Bernard Tachaires. Et il est vrai qu'avec un résultat opérationnel de plus de 2 milliards d'euros en 2012 et un carnet de commande de 700 milliards d'euros, Airbus Group a les moyens de se réorganiser sans faire supporter aux salariés et à la collectivité le poids de ses décisions... « Les salariés ont su, dans les années passées, par leur engagement, diminuer les coûts d'Ariane et du missile M51 dans des proportions considérables sans être sous la menace de licenciements. Ils ne comprennent pas cette stratégie, et n'y adhèrent pas, martèle Bernard Tachaires. Nous n'accepterons aucun licenciement au sein d'un groupe industriel qui affiche un bon carnet de commandes et une profitabilité confortable ! »

D'ailleurs les cabinets de consultants désignés par le Comité Européen ont fait savoir par écrit qu'ils n'étaient pas d'accord avec les informations transmises par la Direction, clairement insuffisantes pour justifier les mesures annoncées, tant sur la stratégie, que sur les informations économiques fournies. Même la méthode

utilisé pour parvenir au chiffre de

5 800 emplois supprimés n'est pas lisible et ne permet pas de comprendre comment la Direction est parvenue à ce chiffre... Du coup, impossible pour les partenaires sociaux de réaliser des analyses permettant de proposer des alternatives afin de réduire les impacts sociaux des mesures annoncées, comme le prévoit la phase de concertation.

Inquiétudes

De plus, FO considère que le nombre de suppressions d'emplois dépasse amplement le nombre de doublons générés par les regroupements au sein de la future branche Défense & Espace et s'interroge donc sur le maintien des capacités en termes de moyens humains et de compétences dans les entités françaises concernées, sachant que leur plan de charge reste conséquent. « Le manque d'information claire et la stratégie de communication ambiguë envers les représentants du personnel n'augure rien de bon pour le secteur spatial », déplore Bernard Tachaires.

Mais au-delà de la stratégie du groupe, c'est aussi le rôle des pouvoirs publics que notre organisation questionne. La naissance d'EADS, en 1999, avait été le fruit d'une volonté politique forte de deux Etats, la France et l'Allemagne. Aujourd'hui, leur désengagement du capital du groupe et, plus encore, leur apathie face aux annonces de la direction d'Airbus Group fait craindre le pire quant à l'existence même d'une politique industrielle dans notre pays et à la capacité de l'Etat d'en être un véritable acteur. « Le secteur Spatial reste un atout majeur de l'industrie française, rappelle Bernard Tachaires, et nous ne pouvons accepter qu'il soit fragilisé pour des raisons de profitabilité à court terme. » Une nouvelle fois, c'est à notre organisation que revient de mener, seule, le combat pour la défense de l'industrie et des emplois...



FO n'entend pas laisser le secteur Spatial disparaître.

Depuis l'annonce, le 9 décembre dernier, par EADS d'une restructuration du groupe devant aboutir à la suppression de 5 800 emplois, dont 1 700 en France, notre organisation a su faire entendre sa voix face à une logique financière qu'elle refuse. Le secteur spatial devrait être le plus durement touché et chez le leader européen Astrium, l'inquiétude et le refus de la fatalité vont aujourd'hui de pair avec l'action. Explications.

Gemalto : FO obtient des embauches



Pour obtenir le juste fruit de ses efforts, mais aussi pour assurer l'avenir de son entreprise face à une direction qui raisonne uniquement à court terme, il n'est parfois pas d'autre option que de se battre. C'est ce qu'ont fait les métallos de Gemalto à Pont-Audemer avec succès, en menant une grève sans faille en ce début d'année.

Chez Gemalto, janvier rime avec NAO. A l'occasion de ces négociations, l'accent est généralement mis sur le premier volet, à savoir les salaires. Pour le deuxième, celui des embauches, FO n'avait jusqu'à jamais trop appuyé car la question des effectifs ne posaient aucun problème. Mais sur le site de Pont-Audemer (Eure), la population vieillit, il y a déjà eu de nombreux départs en retraite et une cinquantaine de plus sont attendus dans les 30 prochains mois sur les 380 salariés que compte le site. En parallèle, depuis une décennie la direction fait augmenter la productivité de 10 % par an, et elle refuse des embauches pour compenser les départs. Résultat : aujourd'hui, près de 30 % des salariés souffrent de TMS (troubles musculo-squelettiques) sans oublier un nombre croissant de salariés en situation de « burn-out ». Et pourtant, on sait bien qu'à partir de 20% de TMS, il devient très difficile de faire tourner efficacement un site...

Organiser l'avenir

Aussi, lorsque la direction a décidé le 28 janvier de mettre fin unilatéralement aux négociations, notre organisation n'a pas hésité et a déclenché une grève, qui s'est prolongée jusqu'au 7 février. « FO se bat pour les salaires mais aussi pour les emplois, explique la déléguée syndicale centrale FO de Gemalto Anne-Marie Chopinet. Voilà pourquoi nous avons revendiqué des embauches afin de pérenniser le site, dont le bon fonctionnement et, à terme, l'existence, se trouvent menacés par les pra-

tiques d'une direction qui ne raisonne plus qu'à court terme. » Pour toute réponse, la direction a opté pour un chantage très culpabilisant : « donnez nous envie de vous faire travailler », « donnez nous envie d'embaucher ». L'autre point sur lequel notre organisation s'est battue en ce début d'année, c'est celui d'un meilleur partage des bénéfices. Gemalto est une des sociétés qui se portent le mieux dans le CAC40, ses dirigeants figurent parmi les mieux payés. Ce ne serait que justice que d'accorder aux salariés, qui ont payé ces bons résultats de leur santé, une part de ces bénéfices. Grâce à eux, les objectifs du plan stratégique qui courrait jusqu'à fin 2013 ont tout de même été atteints avec une année d'avance puis dépassés. Or, seul le top management a été récompensé avec entre autres des vacances de luxe habilement baptisées « semaine de remotivation », pendant que la direction servait aux organisations syndicales et aux salariés un discours visant à les faire culpabiliser d'oser demander le juste fruit de leurs efforts...

Et la détermination des métallos a payé : Ils ont obtenu douze contrats d'apprentissage, dont six seront embauchés en CDI ensuite. Les jours de grève seront récupérés. Des augmentations ont été arrachées dans le cadre des NAO locales (minimum d'augmentation et revalorisation de primes). La Fédération FO de la métallurgie et toute l'organisation ont fermement soutenu ce mouvement, dont le principal objectif était le renforcement des emplois industriels en France. « Nous nous inquiétons que Gemalto -fleuron français dont l'Etat est actionnaire à travers le FSI- ne soit pas plus pro-actif dans les actions visant le bien-être au travail et le soutien à l'économie française à travers des embauches, a déclaré le secrétaire fédéral Eric Keller. Nous demandons à l'Etat-actionnaire de peser de son poids pour solutionner ces situations inacceptables. » Car Pont-Audemer n'est pas seul établissement Gemalto à dénoncer cette situation : les sites Gemalto de Tours et Gémenos ont lancé d'autres actions visant les mêmes objectifs (pétitions signées par plus de 90% des salariés...).



Laurent Mare et Didier Bague, tous deux élus FO sur le site Gemalto Pont-Audemer.



Mutuelle
MIASC
www.mutuelle-miasc.fr



Vous êtes à la recherche
d'une mutuelle à **taille humaine**
ayant les **valeurs mutualistes**
et ce, **sans aucune discrimination ?**

La mutuelle MIASC
est faite pour vous...

Vous avez besoin de vous assurer ?

Forte de 45 ans d'expérience dans le domaine de la santé, nous vous proposons un large éventail de couverture santé que vous soyez en Individuel, en famille, que vous ayez – de 25 ans ou bientôt retraité, la **mutuelle MIASC** répond à vos besoins.

Vous êtes déjà assuré ?

Découvrez nos renforcements grâce à nos **Options sur-complémentaires RO-14/RO-15**. De nombreuses conventions ont été mises en place auprès des acteurs de santé, ce qui vous permet de bénéficier du tiers payant (hôpital, opticien, dentiste...)



Bien se soigner
doit rester
à votre portée !

www.mutuelle-miasc.fr



MIASC - 38, rue Louis Rouquier 92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX
Tél : 01 47 33 02 69 • Fax : 01 47 33 40 96 • courriel : contact@mutuelle-miasc.fr



**LE 18 MARS, REJOINGNEZ
FO MÉTAUX POUR LA
JOURNÉE DE MOBILISATION
ET DE RASSEMBLEMENT
CONTRE LA POLITIQUE
D'AUSTÉRITÉ**

**[Informez-vous et soutenez-nous]
dans ce combat quotidien !**

***Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux***



FO
Métaux

FO et l'UMT se rapprochent à Tanger



Une délégation FO conduite par le secrétaire général de notre Confédération Jean-Claude Mailly, composée du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, des secrétaires fédéraux Jean-Yves Sabot et Laurent Smolnik (également délégué syndical central FO de Renault) ainsi que de Cristelle Gillard, assistante de Jean-Claude Mailly, s'est rendue au Maroc du 10 au 13 février à la rencontre de ses homologues de l'Union Marocaine du Travail (UMT).

« La conclusion d'un partenariat entre les deux organisations, dont la proximité de longue date, née de leur attachement aussi rare que viscéral à la liberté syndicale, va connaître un approfondissement et un renforcement. » Tel était l'objet du déplacement de FO au Maroc, explique le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot. Ce n'est pas un hasard si la délégation FO a été accueillie à Tanger dans les locaux de l'union régionale d'UMT, qui vient de faire son congrès, par le secrétaire général de l'UMT Miloudi Moukharik et la secrétaire confédérale en charge de l'internationale. En effet, Tanger et ses environs constituent une région forte pour la métallurgie marocaine, et en particulier pour l'automobile, avec la présence de l'usine Renault, au sein de laquelle de récentes élections professionnelles ont confirmé la position majoritaire d'UMT. Après la visite du site et de larges échanges avec une équipe syndicale UMT aussi jeune que motivée autour des conditions de travail, des salaires et de l'action syndicale, les discussions ont rapidement porté sur le partenariat que les deux organisations réformistes étaient sur le

consacré à la métallurgie. Son premier point porte sur l'automobile, et notamment sur les liens avec l'équipe syndicale UMT de l'usine Renault de Tanger, désireuse de développer son réseau syndical et d'affiner sa connaissance du groupe Renault. Une collaboration étroite avec FO Métaux, via Jean-Yves Sabot et Laurent Smolnik, va donc être mise en place afin de développer des échanges mutuellement bénéfiques, comprenant entre autres l'organisation de séminaires et la définition d'un programme de travail thématique. Un deuxième point concerne le secteur aéronautique, dans la région de Casablanca. Il fera bientôt l'objet d'une réunion dédiée entre FO et l'UMT. Enfin, un dernier point se rapporte à la formation de formateurs, une activité que notre organisation connaît bien pour la pratiquer avec de nombreux pays dans le cadre d'industriALL Global Union. Une coopération entre FO et le centre de formation de l'UMT devrait donc prochainement être mise en place.

Renforcer les liens

Frédéric Homez s'est félicité de ce partenariat, expliquant que ces échanges et travaux communs permettraient de donner une nouvelle dimension à des liens aussi forts qu'anciens. « Nos amis d'UMT participeront d'ailleurs à nos congrès et conférences de branche dans une optique de travail commun », a-t-il déclaré. Jean-Claude Mailly, qui s'est également réjoui de ce partenariat, a rappelé qu'il ne se limitait pas à la métallurgie mais concernait aussi des sujets plus larges tels que les retraites ou encore les centres d'appels. « L'ensemble des branches est intéressé par cette coopération qui renforcera les liens entre nos deux organisations pour le bénéfice des salariés des deux côtés de la Méditerranée. » Face à une économie mondialisée, la réponse syndicale se met jour après jour à la hauteur des défis de notre temps.



La délégation FO et les métallos d'UMT, une longue histoire de fraternité.

point de signer.

Dans ce document qui devrait être officialisé et bientôt publié, un important volet est

Faurecia prépare ses NAO



Au menu de cette réunion, un seul sujet, et non des moindres : les négociations annuelles obligatoires, sur le point de débiter dans le groupe. Au regard de la conjoncture économique et de la situation difficile du secteur automobile, et en particulier des équipementiers, ces NAO, de l'aveu même des participants, s'annoncent tendues. C'est pourquoi les métallos ont choisi de concentrer leurs efforts sur quatre revendications. En premier lieu, FO demande une augmentation de 50 euros pour tous les salariés au 1^{er} janvier 2014, ainsi que des augmentations individuelles de 1 %. Ensuite, notre organisation revendique une amélioration de la prime de vacances et son passage à 1 500 euros pour tous. Pour les primes locales, les métallos tablent sur 3 % d'augmentation. Enfin, ils demandent une augmentation du barème de la prime de transport.

« Face à une inflation qui se situait à 0,7 % en 2013 et qui devrait s'établir à 1,1% cette année, et sachant que nous avons signé à 1,1 % pour les cadres dans la métallurgie, nos revendications sont à la fois justes et responsables », explique Nathalie Capart.

Au plan industriel, le groupe présente une situation contrastée. Comme l'a montré le tour de table, autant des sites comme celui de Flers, qui connaîtra par ailleurs des élections professionnelles en juin, se portent bien et affichent un carnet de commande satisfaisant, autant des sites comme celui de Nogent sur Vernisson nourrissent des inquiétudes quant à leur avenir. Pour notre organisation, au-delà de la question des NAO, l'objectif reste donc de progresser, aussi bien en nombre d'adhérents qu'en termes de représentativité, afin de pouvoir défendre toujours mieux l'industrie et les salariés.

Les délégués syndicaux de l'équipementier automobile Faurecia se sont retrouvés dans les locaux de la Fédération les 29 et 30 janvier pour leur coordination autour de leur délégué syndical central Eric Ancery et en présence de la secrétaire fédérale Nathalie Capart. Le secrétaire général de FO Métaux Frédéric Homez est également venu les saluer.

FO confirme sa première place chez PCA Vesoul

Au terme d'une campagne électorale de longue haleine, les métallos FO de PCA Vesoul ont remporté une belle victoire en maintenant leur leadership syndical sur le site. Notre Fédération leur a apporté tout son soutien au cours de ces derniers mois, et le 16 janvier, le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly est venu leur rendre visite en compagnie du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire fédéral en charge de l'automobile Jean-Yves Sabot. Après avoir rencontré à l'UD70 et en présence de son secrétaire Alain Grosdemouge les militants candidats à ce scrutin, la délégation FO a fait un tour très complet du site, a rencontré la direction et a tenu un meeting l'après-midi afin de s'adresser plus largement à l'ensemble des salariés. « Avec ce type de journée, nous pouvons montrer à tous que chez FO la proximité n'est pas un vain mot car les responsables nationaux sont très présents sur le terrain », se réjouit le secrétaire du syndicat Mario Jeronimo. Mais si ce déplacement de Jean-Claude Mailly, Frédéric Homez et Jean-Yves Sabot a été très apprécié, c'est avant tout par une campagne de terrain efficace que les métallos ont su gagner la confiance des salariés. Vesouls est le centre de distribution mondial de pièces détachées pour PCA. Sur ce site gigantesque, véritable poumon économique de ce bassin de population, le magasin au top de la technologie et qui alimente le réseau PCR (Peugeot Citroën Retail) et les concessionnaires côtoie l'atelier de fabrication qui réalisent les pièces pour les véhicules dont la production a cessé. Si les perspec-



Les responsables nationaux FO lors de leur venue sur le site.

tives d'avenir du site sont de ce fait assez rassurantes, le contexte n'en est pas moins difficile : recours régulier au travail le samedi, salaires ayant besoin d'un sacré coup de pouce, cadences parfois lourdes... Mais chaque jour, notre organisation répond aux préoccupations des salariés et ceux-ci l'ont bien compris. Rien d'étonnant donc à ce que FO, avec plus de 31 % et la conquête du CE, dont Antoine Pires est devenu secrétaire, soit plus que jamais incontournable. « Nous pouvons mener au service des salariés de Vesoul la politique conventionnelle qui est notre marque et le faire en étant totalement autonome », conclut Jean-Yves Sabot.

ArcelorMittal met le cap sur 2016

Après trois mois de négociations, La Fédération FO Métaux et les syndicats FO d'ArcelorMittal se félicitent d'avoir obtenu, avec l'accord CAP 2016 du 31 janvier 2014, l'amélioration des garanties sociales essentielles pour les sidérurgistes d'ArcelorMittal, et évité l'écueil d'un accord de compétitivité. Retour sur les points essentiels de cet accord.

Notre organisation a signé avec ArcelorMittal France un accord de groupe, baptisé CAP 2016, destiné à assurer la cohérence des dispositifs sociaux applicables en matière de temps de travail, de gestion de l'emploi et de mobilité à ses 20 000 salariés, jusqu'à la fin de 2016. Signé le 31 janvier 2014, il doit également être une « source d'inspiration » pour les filiales françaises et leurs 5 000 salariés, qui n'entrent pas directement dans son champ d'application. Temps de travail, mobilité, emploi des seniors, formation professionnelle... : l'accord englobe de nombreuses thématiques et « permet d'envisager avec plus de sérénité les trois prochaines années », estime le secrétaire fédéral Frédéric Souillot. Le temps de travail, tel que prévu par les accords précédents, reste inchangé. Il ouvre des possibilités de déroulement de carrière supplémentaires grâce au Co-investissement basé sur le volontariat avec une prise en charge des coûts de la formation par l'entreprise. Il « s'inscrit dans la continuité » des dispositions de 1998 mettant en œuvre les 35 heures et définit, sur ce

sans dispersion dans l'application ». Cap 2016 comporte également des dispositions sur l'activité partielle, à laquelle il sera possible de recourir lorsque les baisses d'activité ne seront pas compensées par des hausses avant la fin de l'année. Un dispositif plancher de compensation des aléas de carrière s'appliquera si les évolutions de produits, de technologie ou d'activité entraînent un changement d'horaire pour le salarié.

Un dialogue constructif

Les dispositions visant à favoriser et à aider à la mobilité –qu'elle soit professionnelle ou géographique– sont améliorées et se feront exclusivement sur la base du volontariat. Afin d'encourager la mobilité, chaque salarié aura accès aux informations sur les emplois disponibles ainsi que sur les modalités d'accompagnement, en toute confidentialité. En cas de sureffectif dans l'établissement d'accueil dans les trois ans qui suivent une mobilité, sauf cas particulier de fermeture de l'établissement, le salarié concerné bénéficiera d'une priorité de maintien dans cet établissement. L'accord prévoit enfin de nouvelles règles d'évolution de carrière des salariés non cadres de niveau V et des mesures sur l'emploi des seniors. Les salariés arrivant en fin de carrière pourront prétendre à un temps partiel de 80 %, indemnisé 90 % et, 100% de cotisations pour les droits pleins à la retraite.

« La politique contractuelle, qui est un des fondements de notre organisation et des syndicats FO d'ArcelorMittal a une nouvelle fois fait la démonstration de sa totale efficacité grâce à un dialogue social constructif », s'est félicité Frédéric Souillot, qui a également précisé que les syndicats FO d'ArcelorMittal s'impliqueront activement dans l'application et le suivi de cet accord.



Les métallos du groupe ArcelorMittal à la Fédération pour préparer les négociations dans le cadre du GESIM.

thème, un « tronc commun et des options détaillées » prenant en compte la diversité des métiers, des marchés et des besoins, « mais

PCA Metz prépare l'avenir



Christian Lafaye s'est félicité de la mobilisation importante des militants et adhérents FO lors de ce rendez-vous important, qui démontre leur intérêt et leur implication pour affronter l'avenir et préserver celui de leurs enfants. Il a salué la présence de jeunes militants et de salariés qui ont quitté leur syndicat pour rejoindre FO.

Année après année, le syndicat continue de progresser en nombre d'adhérents, et plus particulièrement en 2013, malgré les nombreux départs suite aux PREC (Plan de Redéploiement des Emplois et des Compétences) et ceux à venir avec le plan Seniors. Maryvon Rion a souligné que les anciens avaient conscience de pouvoir quitter l'entreprise grâce à la signature de FO. Les échanges ont ensuite longuement tourné autour des questions touchant le groupe PCA. Les métallos ont également abordé les élections professionnelles à venir en mai 2015 et la marche à suivre pour y faire progresser FO. « Notre objectif est clair, a déclaré Maryvon Rion, par ailleurs reconduit à la tête

du bureau : retrouver notre représentativité afin de pouvoir peser dans les négociations et les décisions prises au CE, ce qui passe par la conquête du 2^e collège ; l'appel est lancé... » Il a indiqué que le renforcement passe aussi par la formation syndicale, rappelant qu'une vingtaine de nouveaux syndiqués FO en suivront une en mars pour mieux comprendre les accords et mieux être à l'écoute des salariés.

Maryvon a aussi expliqué que, malgré des moyens très limités, le syndicat est performant et sa communication par mails est très appréciée. Il a précisé l'intention des métallos de renforcer leur présence dans les ateliers, « notre démarche étant inscrite dans la durée ». Expliquant que si les temps étaient durs ils n'étaient rien comparés à d'autres pays, il n'en a pas moins prévenu : « Les efforts que nous avons consenti sont limités. Nous espérons que notre groupe renouera très vite avec de substantiels bénéfices et que leur redistribution sera plus équitable. »

Quelques jours après Rennes, c'était au tour des métallos du syndicat FO PCA Metz de tenir leur assemblée générale. Ils se sont retrouvés le 13 février autour de leur secrétaire Maryvon Rion, et en présence du délégué syndical central FO PCA Christian Lafaye et du secrétaire de l'UD de la Moselle Alexandre Tott qui avaient fait le déplacement.

PCA Rennes La Janais redresse la tête

Les militants FO de PCA Rennes avaient rendez-vous, le 10 janvier, pour l'assemblée générale de leur syndicat à Rennes autour de leur secrétaire Nadine Cormier, et en présence du délégué syndical central FO de PCA Christian Lafaye et du secrétaire de l'USM d'Ille-et-Vilaine Pierre Contesse, également secrétaire adjoint du syndicat.

Exceptionnellement, le rapport moral portait sur les deux années passées, la tenue d'une assemblée générale en 2013 ayant été rendue impossible du fait d'une actualité chargée et pesante pour le groupe et ses salariés. Un petit rappel a été effectué pour revenir sur les turbulences de ces 24 derniers mois. Nuit variable de 2011 à juillet 2012, fin de la mini ligne, baisse importante d'activité, chômage partiel à répétition depuis 2012, d'abord en APLD puis en AP, et bien sûr la période la plus douloureuse avec un PSE touchant toutes les catégories socio-professionnelles et toutes les directions pour 1 400 suppressions d'emploi, alors que les effectifs avaient déjà baissé de 25 % après les 2 450 départs déjà connus lors des plans précédents de 2007 à 2011. « Une période noire qui a laissé des traces dans nos mémoires », a commenté Nadine Cormier. Mais il en aurait fallu plus pour entamer la détermination des métallos, qui n'ont jamais cessé d'agir durant cette période, négociant notamment la mutuelle groupe mais aussi sur le PSE où notre organisation a pu obtenir le « zéro licenciement » sur Rennes, sans oublier plus récemment le contrat social, nécessaire pour garantir l'avenir des sites industriels.



La présence et l'action de FO ne sont d'ailleurs pas passées inaperçues aux yeux des salariés, puisqu'ils ont été nombreux à rejoindre les rangs de notre organisation, comme l'a montré le point sur la syndicalisation. Christian Lafaye a félicité les métallos de Rennes et s'est déclaré « ravi de voir un nombre croissant de jeunes s'engager à nos côtés, attirés et motivés par nos valeurs d'indépendance et de liberté, prêts à constituer la relève syndicale ». Pour finir, les élections professionnelles de septembre 2014 ont été évoquées, avec leur lot d'enjeux. A l'issue de la réunion l'assemblée a renouvelé à l'unanimité sa confiance au bureau sortant et a reconduit Nadine Cormier secrétaire du syndicat de PCA Rennes la Janais.

Les résultats de FO lors des

Comité d'entreprise

DPT	Entreprise	Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
31	EADS ATR / Colomiers	197	148	37	14	20	40	37	0	0	0
31	GIE ATR/ Blagnac	717	491	115	90	28	154	104	0	0	0
49	Manitou BF / Beaupreau	136	94	24	0	60	0	10	0	0	0
52	ArcelorMittal Wire Marnaval / Saint-Dizier	59	50	22	0	8	14	6	0	0	0
57	Tata Steel France Rail / Hayange	411	339	59	41	148	0	91	0	0	0
57	Amcor Flexibles / Sarrebourg	264	225	225	0	0	0	0	0	0	0
67	Itron ex Actaris / Haguenau	74	49	49	0	0	0	0	0	0	0
69	Lennox / Mions	317	177	62	63	52	0	0	0	0	0
72	Johnson Controls jcae /La Ferté Bernard	540	430	103	0	0	303	24	0	0	0
74	Frank et Pignard /Thyez	487	397	68	164	0	0	0	165	0	0
75	Areva Business Support / Paris	1255	668	54	72	0	0	271	271	0	0
75	Saemes Exp./ Paris	248	208	6	10	21	59	9	80	23	0
75	Loxam / Paris 16	3660	652	50	138	149	52	263	0	0	0
76	Legrand Normandie / Malaunay	503	413	64	226	75	0	48	0	0	0
76	John Crane / Déville-lès-Rouen	184	123	25	98	0	0	0	0	0	0
76	Carrier Transicold / Franqueville	436	367	50	178	100	0	0	39	0	0
77	La Française des Jeux (LFDJ) / Moussy Le Vieux	221	112	93	0	0	0	0	19	0	0
79	UES ECF CERCA COA / La Crèche	333	153	49	0	104	0	0	0	0	0
79	TLD France / Saint-Lin	56	43	8	15	20	0	0	0	0	0
79	Heuliez Bus / Rorthais	403	330	121	0	209	0	0	0	0	0
83	Bacchi Bouteille/ Fréjus	36	0	0	0	0	0	0	0	0	0
86	Federal Mogul / Chasseneuil-du-Poitou	262	148	42	84	0	0	0	0	0	22
88	Honeywill Garrett / Thaon	719	573	85,55	59,45	93	117	218	0	0	0
89	Benteler Automotive / Migennes	362	199	101	29	0	44	25	0	0	0
91	CNES Paris / Evry	255	116	17	0	74	0	25	0	0	0
91	Ansaldo STS France /Courtaboeuf	507	147	34	80	33	0	0	0	0	0
91	Johnson Controls Service & Solutions IDF/ Wissous	224	72	36	31	5	0	0	0	0	0
92	Portis (OTIS) / Courbevoie	361	172	127	9	19	17	0	0	0	0
92	La Française des Jeux (LFDJ) / Boulogne-Billancourt	568	251	98	0	0	0	141	12	0	0
93	Alstom Transport Omegat / Saint-Ouen	1324	695	18	104	119	0	454	0	0	0
93	UES Institut de Soudure / Roissy	819	247	191	0	56	0	0	0	0	0
94	Société Commerciale Citroën / Vincennes	54	47	32	0	0	0	0	0	0	15
94	Essilor / Charenton	1436	852	172	249	261	23	147	0	0	0

élections professionnelles

Délégués du personnel

Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
197	148	38	20	17	36	37	0	0	0
979	695	147	144	62	209	133	0	0	0
136	97	27	0	61	0	9	0	0	0
59	50	20	0	9	14	7	0	0	0
371	307	44	38	160	0	65	0	0	0
265	215	215	0	0	0	0	0	0	0
74	48	48	0	0	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
540	423	104	0	0	319	0	0	0	0
487	397	66	158	0	0	0	173	0	0
1255	681	105	65	0	0	255,5	255,5	0	0
248	209	6	6	23	57,8	8,2	83	25	0
3660	652	53	123	148	69	259	0	0	0
400	319	75	168	47	0	29	0	0	0
184	117	34	83	0	0	0	0	0	0
650	559	66	321	102	0	0	70	0	0
221	107	52	0	0	0	0	55	0	0
333	155	52	0	103	0	0	0	0	0
56	44	10	16	18	0	0	0	0	0
449	348	127	0	221	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
262	148	42	84	0	0	0	0	0	22
718	581	90,27	62,73	95	121	212	0	0	0
362	196	96	38	0	62	0	0	0	0
260	20	20	0	0	0	0	0	0	0
384	183	6	104	73	0	0	0	0	0
156	58	26	28	4	0	0	0	0	0
361	176	118	15	27	16	0	0	0	0
568	234	103	0	0	0	109	16	0	0
1324	688	27	127	117	0	417	0	0	0
819	247	182	0	65	0	0	0	0	0
54	44	31	0	0	0	0	0	0	13
1436	855	157	275	241	33	149	0	0	0

N.C. : Non communiqué

Retrouvez les résultats des élections professionnelles de la Métallurgie de l'année dans ce numéro. FO continue de progresser dans les entreprises grâce à l'excellent travail de terrain réalisé par les équipes syndicales et les militants. N'oubliez pas de faire parvenir à la Fédération FO de la métallurgie vos PV d'élections dans les meilleurs délais !

Bonne retraite Jean-Louis!

Il l'envisageait initialement en juin dernier, mais c'est finalement au 1^{er} janvier que notre camarade et ami Jean-Louis Lebrun, secrétaire du CE de GTS Industries, a pris une retraite bien méritée, au terme d'une vie professionnelle qu'il a débutée en 1967 chez Renault, à Billancourt.

Après un passage par la Picardie, il revient dans sa région natale, le Nord, pour rentrer chez Usinor Dunkerque en tant que mécanicien pour l'entretien des ponts. Sa rencontre avec le syndicalisme réformiste se produit en 1979. Jean-Louis se présente ensuite à différentes élections sous les couleurs de FO et est régulièrement élu, participant à de nombreuses instances, telles que les DP, le CHSCT et le Comité d'Entreprise. C'est avec la création de TFK qu'il devient représentant syndical FO et secrétaire du CE. Militant plus que dévoué à notre organisation, Jean-Louis en rejoint les instances en 1993, à l'occasion du 31^e congrès de FO Métaux, en devenant membre de la CA Fédérale.

Souhaitant cependant continuer de se consacrer à l'entreprise et à la défense des salariés, il redouble d'efforts au sein de GTS Industries. Membre fondateur du Comité d'Entreprise Européen après le rachat de la société par l'allemand Dillinger Hütte, il s'affirme comme un des éléments fédérateurs de



l'entente franco-allemande. Il attendra même, avant de partir en retraite, la signature d'un dernier accord, « Optique 2018 », qui prend la suite de « Visio 2012 ».

Après plus de 34 années d'un militantisme exemplaire et reconnu auquel le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez a rendu hommage, il a d'ailleurs reçu des mains de ce dernier la médaille de la Fédération sous les chaleureux applaudissements de ses camarades et amis à Grande Synthe (Nord) le 27 janvier. Saluant « un parcours avec des élections professionnelles réussies, des résultats enviés par d'autres équipes syndicales et des mandats bien remplis, que ce soit dans l'entreprise, à l'extérieur ou à la Fédération », Frédéric Homez lui a souhaité au nom de notre organisation « une retraite à déguster sans modération et avec un long engagement. » Bonne et longue retraite Jean-Louis !

Pierre Vitry nous a quittés

C'est avec tristesse que les métallos ont appris la disparition de Pierre Vitry début février, à l'âge de 65 ans, sur l'île de la Martinique où il profitait d'une retraite bien méritée.

Il était l'un de ses figures qui marque une entreprise, et au sein du réseau commercial de Renault, où il a effectué toute sa carrière et dont il a connu tous les changements, il laisse le souvenir d'un militant aussi dévoué que chaleureux. Eric Gajac, qui lui a succédé au poste de délégué syndical central de Renault Retail Group se rappelle : « Je l'ai rencontré en 1976, quand je suis rentré chez Renault. Nous sommes rapidement devenus amis et c'est lui qui m'a amené à militer chez FO. Le militantisme était pour lui une deuxième nature et nous lui devons beaucoup. »

Elu DP et CE à Renault Le Bousquat, il était rapidement devenu DSC du réseau commercial pour FO. A ce poste, il a toujours eu fort à faire au service des métallos. En effet, à chaque fois que le réseau changeait de main, passant du giron de la Régie Nationale des Usines Renault à celui de Renault France Automobile, puis Renault Europe Automobile et enfin Renault Retail Group, il avait dû mener un considérable travail syndical pour préserver les acquis des métallos et renégocier les accords d'entreprise. Après sa retraite en



Pierre (3^e en bas en partant de gauche), entouré de ses amis, lors de son départ de l'USM 33.

2005, il était resté militant en assumant les fonctions de trésorier à l'USM de Gironde, où il gardait également un œil sur les garages. Ce n'est qu'il y a deux ans qu'il avait définitivement raccroché, partageant un temps qui fut trop court entre la Martinique et le Pays Basque. La Fédération FO de la métallurgie partage la douleur de sa famille et de tous ceux qui l'ont connu, leur adressant ses condoléances.

Temps partiel : nouvelle donne

La loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 comporte, en sus de ses célèbres volets « maintien dans l'emploi » et « licenciements économiques collectifs », des nouvelles dispositions qui viennent chambouler le régime jusque-là applicable au temps partiel. Essayons de faire le tour de ces nouvelles mesures.

La loi crée une nouvelle obligation de négocier au niveau des branches sur le temps partiel. Toutes les branches sont-elles concernées ?

Non, l'obligation de négocier au niveau de la branche concerne seulement les branches professionnelles dont au moins un tiers de l'effectif est composé de salariés à temps partiel. La négociation doit porter sur la durée minimale d'activité hebdomadaire ou mensuelle, le nombre et la durée des périodes d'interruption d'activité, le délai de prévenance préalable à la modification des horaires et la rémunération des heures complémentaires. L'accord doit aussi comporter des **garanties** concernant la mise en œuvre d'horaires réguliers ou permettant de cumuler plusieurs emplois afin d'atteindre une durée globale d'activité correspondant à un temps plein. Les branches concernées par l'obligation de négocier devaient normalement ouvrir la négociation dans les trois mois suivant la promulgation de la loi, soit le 16 septembre 2013 au maximum, et conclure leur négociation avant le 1^{er} janvier 2014. Suite au constat fait par le ministère du travail sur le peu d'accords conclus et le nombre de négociations toujours en cours, le délai a été repoussé au **30 juin 2014**. Il ne s'agit pas d'une obligation de négocier tous les ans ou tous les trois ans, la négociation doit être entamée une fois, cela s'arrête là.

NB : Aucune des branches de la Fédération n'est touchée par cette obligation de négocier mais certaines ont tout de même décidé d'ouvrir des négociations sur le sujet, nous vous tiendrons informés sur ce sujet dans la Voix du métallurgiste.

La loi impose dorénavant une durée minimale de travail par semaine, quelle est-elle ?

En effet, la loi impose maintenant que les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2014 doivent respecter une durée minimale hebdomadaire de **24 heures** (ou son équivalent mensuel). Les salariés titulaires d'un contrat de travail à temps partiel en cours jusqu'au 1^{er} janvier 2016 peuvent demander une régularisation de leur contrat, autrement dit une mise en conformité avec les nouvelles dispositions, sauf

si l'employeur justifie de l'impossibilité de faire droit à cette demande compte tenu de l'activité économique de l'entreprise. Puis, au **1^{er} janvier 2016**, tous les contrats devront respecter le seuil de 24 heures. Il faudra alors conclure des avenants pour se mettre en conformité.

Existe-t-il des dérogations à cette nouvelle durée minimum ?

Malheureusement, il existe plusieurs dérogations à cette durée minimum. Ainsi la durée minimale de 24 heures n'est plus applicable

■ Quand une convention ou un accord de branche prévoit une durée inférieure et qu'il comporte des garanties sur la mise en œuvre d'horaires réguliers permettant au salarié de cumuler plusieurs emplois afin d'obtenir un temps plein (ou au moins 24 heures),

■ A la demande écrite et motivée du salarié lorsque ce dernier justifie de contraintes personnelles ou lorsque cela lui permet de cumuler plusieurs activités afin d'atteindre une durée globale d'activité correspondant à un temps plein ou au moins égale à 24 heures hebdomadaires (à ce titre le CE, ou, à défaut, les DP, devra être informé tous les ans des demandes de dérogations individuelles),

■ Pour les salariés de moins de 26 ans qui poursuivent leurs études,

■ Pour les salariés des associations intermédiaires ou entreprises d'intérim d'insertion lorsque le parcours de formation le justifie.

Sauf dans les deux derniers cas, la dérogation ne peut se faire qu'à la condition de regrouper les horaires de travail du salarié sur des journées ou des demi-journées régulières ou complètes (par accord de branche étendu, ou par accord d'entreprise).

Avant, on parlait d'heures complémentaires et maintenant on parle aussi de « complément d'heures », quelle est la différence ?

Les heures complémentaires sont des heures de travail que l'employeur demande au travailleur à temps partiel d'effectuer au-delà de la durée de travail prévue dans son contrat. Le contrat de travail doit prévoir les limites dans lesquelles les heures

complémentaires peuvent être effectuées (normalement 1/10 de la durée du temps de travail, mais peut être portée au 1/3 par accord de branche étendu ou accord d'entreprise).

Le complément d'heures est un nouveau dispositif instauré par la loi. Une convention ou un accord de branche étendu peut prévoir la possibilité que soit augmentée temporairement la durée du travail prévue dans le contrat par **avenant au contrat de travail**. La convention ou l'accord devrait prévoir le nombre maximal d'avenants de compléments d'heures (8 par an maximum, en dehors des cas de remplacement de salarié absent nommément désigné), le taux de majoration éventuelle de ces heures, les modalités selon lesquelles les salariés à temps partiel peuvent bénéficier prioritairement des compléments d'heures. Nous déplorons qu'aucune durée maximale ne soit fixée pour les avenants, ni pour le volume du complément d'heure, et qu'aucune majoration de salaire ne soit obligatoire pour ces heures.

Les heures complémentaires doivent-elles être rémunérées ?

Auparavant, dans la limite du 1/10 de la durée du temps partiel prévu et sauf dispositions conventionnelles contraires, les heures complémentaires n'étaient pas majorées. Elles le sont maintenant : ces heures bénéficient d'une majoration de salaire de **10%** à compter du 1^{er} janvier 2014. Si un accord de branche étendu ou un accord d'entreprise prévoit d'augmenter cette limite jusqu'au tiers de la durée prévue dans le contrat de travail, les heures effectuées au-delà du 1/10 donnent lieu à une majoration de salaire de **25%**. Attention cependant, un **accord de branche étendu** pourrait prévoir une rémunération inférieure à 25%, sans être inférieur à 10%. Les heures complémentaires effectuées au-delà de l'avenant seront majorées à 25%.

La loi aurait introduit une priorité pour le passage à temps plein, est-ce vrai ?

Oui, l'article L 3123-8 du code du travail prévoit qu'une convention collective ou un accord de branche étendu pourra prévoir la possibilité pour l'employeur de proposer au salarié à temps partiel un emploi à temps complet ne ressortissant pas de sa catégorie professionnelle ou un emploi à temps complet non équivalent. A ce titre, l'employeur doit porter à la connaissance des salariés la liste des emplois disponibles. L'employeur devra tout de même effectuer un acte positif de proposition au salarié.

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 527

6	3	7	1	2	9	5	8	4
2	5	8	4	3	6	7	9	1
1	9	4	5	7	8	2	6	3
4	7	9	8	1	5	6	3	2
5	1	3	6	4	2	9	7	8
8	2	6	7	9	3	4	1	5
9	6	1	3	5	4	8	2	7
3	8	5	2	6	7	1	4	9
7	4	2	9	8	1	3	5	6

Sudoku

2		3					6	
	7					9		3
	4			8	9			
		7	8	6		2		
	6						3	
		9		2	4	6		
			7	3			1	
3		5					2	
	8					3		4

Le mot du mois : Manifestation

Combien seront-ils à manifester le 18 mars derrière les banderoles FO ? Beaucoup, si l'on en juge par les intenses préparatifs dont l'écho nous parvient, mais de toute façon dix fois moins selon la police. Pourquoi s'en formaliser ? Après tout, en publiant ses chiffres fantaisistes, le ministère de l'Intérieur ne fait que s'inspirer du sens premier, théologique, du terme. Dès le XIII^e siècle en effet, le latin ecclésiastique *manifestatio* désigne le fait par lequel Dieu se rend sensible, fait une apparition. Mais il n'est pas donné à tous de Le voir, et comme Lui au regard des hommes, le manifestant échappe souvent aux compteurs des policiers, même s'il a battu le pavé pendant des heures. Qu'il se console donc : loin d'être nié, le voici en quelque sorte divinisé.

On s'est d'abord contenté, au milieu du XVIII^e siècle, de manifester ses émotions et sentiments : de joie ou de mécontentement, les manifestations ne se lisaient encore que sur les visages, sans donner lieu à des défilés de rues. C'est seulement au cours du siècle suivant, très logiquement dans les débuts du mouvement ouvrier, que le mot s'est acquis le sens moderne que l'on sait : démonstration collective, publique et organisée, d'une opinion ou d'une volonté.

Quant au manifestant, le terme qui le désigne allait de soi, construit sur le participe présent du verbe manifester. On n'en trouve pourtant la trace pour la première fois qu'en 1849, dans un texte de Proudhon. Puis, fatalement, vint le contre-manifestant. Ces cinq syllabes un peu encombrantes, il restait à les insérer plus facilement dans les échanges, surtout à l'oral, et ce fut fait par le procédé courant appelé apocope : de même que nos objets familiers sont devenus l'ordi et la télé, la manifestation s'est abrégée en manif (dans les bons dictionnaires depuis 1952). Mais si le mot est ainsi tronqué, le cortège lui-même ne doit rien perdre de sa longueur. Alors, c'est entendu ? Le 18 mars, tous à la manif !

Mots croisés n° 528

Horizontalement

A. Un mot croisé, en quelque sorte. B. S'étendrait sans s'allonger. C. C'est toujours attaquer, même sans arme. D. Pour l'instant inutilisable. Voyelle double. En émail. E. Souvent opposés aux choses. En cage. F. Leur poids ne se mesure pas que sur la balance. Fut la reine des routes françaises. Vieil envahisseur. G. Fleur royale. Suffixe médical. Saint normand. H. Fut jadis sous la botte des Spartiates. Voyelles. I. Négation étrangère. Aromatisé, surtout dans le sud. J. Produiras un effet sans causer de surprise.

Verticalement

1. Elle a une odeur de neuf. 2. Ville de Turquie. Les femmes, ça leur fait une belle jambe ! 3. C'est un peu une société multinationale. Là, c'est tout à fait une multinationale. 4. Rougeur. Dans la philosophie chinoise. 5. Ils sont plongés dans les livres avant d'en palper. 6. Commune du Maine-et-Loire. Cardinal. Le début de l'isolement. 7. En Irlande. Point d'attache. 8. Il a paraît-il fait souffrir bien des femmes ! Fin d'infinif. 9. Peut donc envoyer le médecin au diable. 10. Empêchent les cierges de brûler ou font une tête d'enterrement.

Solution du n° 527

E	C	O	N	O	M	I	S	E	R
S	A	V	O	N	A	R	O	L	E
T	R	I	M	E	S	T	R	E	S
O	P	I	U	T	E	T			
M	E	A	N	D	R	E	N	A	
A	R	A	I	E	A	A	U		
Q	U	E	T	E	E	M	I	R	
U	N	I	S	O	L	E	A		
E	E	O	T	A	R	I	N		
E	L	A	N	C	E	M	E	N	T

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D			■			■				
E	■							■		
F										
G			■							
H								■		
I			■							
J									■	

Qui connaît bien protège bien

Pour nous deux, une bonne protection santé,
une retraite bien préparée, un avenir serein,
et pour tout de suite, une jolie fête !

Bien !



Pour la fête, nous vous laisserons faire. Pour votre protection sociale, le groupe IRP AUTO est au côté des professionnels des services de l'automobile depuis plus de 60 ans. Il propose une offre globale de services et de garanties aux entreprises, salariés et retraités de l'automobile. Aujourd'hui, il accompagne au quotidien plus d'un million de personnes dans des domaines aussi variés que la santé, la prévoyance, l'épargne collective, la retraite, les vacances, les loisirs ou les aides sociales. Pour chaque situation de la vie, le groupe IRP AUTO est l'interlocuteur privilégié des professionnels de l'automobile.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Internet : www.irp-auto.com

SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE | RETRAITE | ACTION SOCIALE ET CULTURELLE
IRP AUTO, LE GROUPE DE PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE



Dialogue
social
+



Notre
entreprise
nous écoute
et nous
respecte.
Alors nous
nous impliquons
pour elle ».

Pierre GALANDON
Délégué Syndical



=

Implication



SOCIÉTÉ HUMAINES ET COMMUNICATION

Avec **Humanis**, mettez le **dialogue** et le **bien-être** des salariés **au cœur de votre réussite**

Deuxième acteur de la négociation paritaire collective, Humanis est par nature à l'écoute des partenaires sociaux. Privilégiant avant tout le dialogue social, Humanis propose des solutions globales de santé, de prévoyance et d'épargne retraite.

Nos entreprises clientes peuvent compter sur notre offre de produits et services contributeurs de mieux-vivre (actions en faveur des populations fragiles, assistance, aide au retour à l'emploi, réseaux de soins...) et sur l'accompagnement permanent de nos experts face à une actualité sociale et réglementaire toujours en mouvement.



Contactez vos interlocuteurs

Marie Claire Barré
06 89 98 84 47
marieclaire.barre@humanis.com

Didier Brulé
06 25 58 76 77
didier.brule@humanis.com

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | ÉPARGNE
entreprises.humanis.com



Humanis

Protéger c'est s'engager